

♪ ♪  ♪ ♪  ♪ ♪  ♪ ♪ **Des NOTES de LECTURE** ♪ ♪  ♪ ♪  ♪ ♪

... ♪ ♪ ♪ ♪ ♪ **25 février 2013** ♪ ♪ ♪ ♪ ♪ ...

« Notes » réalisées par Henry Colombani – ancien délégué national à la FCSF, membre de « Mémoires Vives Centres sociaux » - au simple titre d'un retraité, bénévole associatif qui, souhaitant approfondir ses lectures, propose de les partager avec ceux qu'elles intéresseraient. Elles sont donc subjectives, selon les intérêts du moment et les choix de l'auteur, et n'engagent aucune institution. En espérant qu'elles inciteront à lire, à nourrir le travail et les réflexions des acteurs bénévoles et professionnels, dans l'accord comme dans le débat contradictoire ! Les ouvrages retenus sont répertoriés et classés à la FCSF.

Site : <http://www.centres-sociaux.fr/> - rubrique : « Ressources / Notes de lecture »

- Marie-Hélène Bacqué, Carole Biewener, *L'empowerment, une pratique émancipatrice*, La Découverte, coll. « Sciences Humaines / Politique et sociétés », décembre 2012. [175pages, 16 euros].

« Jadis, on parlait d'implication des usagers, puis de participation des habitants, enfin de 'Vivre ensemble la citoyenneté' : des propos entendus au Congrès des centres sociaux, à La Rochelle, en 1992 ; en 1998, au Congrès de Strasbourg, la question devient interrogation : « Des habitants prennent l'initiative ? ». Aujourd'hui, on parle du 'pouvoir d'agir', de 'community organizing' et tout récemment, l' 'empowerment'.

Mais, que cherche-t-on à nommer, au fait ? Et qui nomme ? Et sans quel but ? « L'empowerment, une pratique émancipatrice » : un ouvrage qui vient à point pour qui a souci de s'y retrouver !

Les variations du langage pour désigner la capacité d'agir des citoyens, le mode de la « prise d'initiative » ou sous le mode « participatif » sont en effet nombreuses. Elles sont sans cesse en déplacement pour nommer, disons, la « capacité des gens » à prendre l'initiative au sens de « se prendre en main », de « se donner du pouvoir sur ». Les auteures<sup>1</sup> s'efforcent ici de retracer une histoire critique de la notion d'*empowerment* qui s'entend aujourd'hui, les références philosophiques, sociologiques et politiques qui s'y attachent. Surtout, et c'est leur plus grand mérite, elles s'attachent à pointer ce qui fait sens, nécessaire innovation, recherche exigeante : ce qu'il faut protéger d'un usage abusif avec ses conséquences en devenir rhétorique ou pire, ses effets de mode...

#### - De quoi s'agit-il ?

D'emblée, il est rappelé que l'utilisation du terme original « *empowerment* » loin d'être un snobisme, s'avère nécessaire. Si l'on veut éviter les insuffisances des diverses traductions-adaptations (« pouvoir d'agir », « capacitation », voire les « capacités »<sup>2</sup>). Le

<sup>1</sup> Marie-Hélène Bacqué, Professeure d'études urbaines à l'université Paris-Ouest-Nanterre.  
Carole Biewener, Professeure d'économie et d'études du genre à Simmons College (Boston)

<sup>2</sup> Les références à « capacités » (*capabilities*), notion de l'économiste, prix Nobel, Amartya SEN, ont des significations plus spécifiques.

terme comporte en effet une double dimension, à laquelle les acteurs du développement social ne peuvent qu'être sensibles : il dit à la fois :

- « *le pouvoir* » (à rechercher, à obtenir, à conquérir)
- et « *le processus* » d'apprentissage, d'acquisition des connaissances qui permet d'y accéder : ce processus s'effectuant par ailleurs lui-même au plan *individuel* et *collectif* (par le relais des groupes, associations, mouvements...).

Certes, le concept reste flou : selon les périodes et selon les cultures, dans le champ international du développement ou s'adaptant aux divers Etats, il a été utilisé dans des contextes très divers et avec des significations très différentes. L'ouvrage décrit avec précision les déplacements de sens et de portée de la notion, procédant à un véritable travail de 'déconstruction', au sens critique du terme. Cette tâche est tout à fait nécessaire et stimulant, si l'on entend faire un usage actif de ce que ce terme peut permettre d'effectuer dans l'action collective de transformation sociale. Et non pas de se contenter d'ajouter un fleuron supplémentaire au vocabulaire d'apparat qui trop souvent fait danser les mots sur le devant de la scène... sans agir sur les choses !

La polysémie de la notion d'*empowerment* est donc décrite soigneusement :

.. depuis les démarches de *transformation sociale* qui passent par le développement individuel et collectif (ou « *communautaire* », au sens de la vie sociale de la communauté, dans les traditions anglo-saxonnes qui font davantage confiance aux individus, à leurs luttes et solidarités collectives, qu'à l'intervention de l'Etat – à la française... - auquel on a délégué ou parfois abandonné ? – la charge de gérer répartition, distribution des solidarités.

Ces approches sont présentées dans l'*Introduction [Pourquoi l'empowerment ? p. 5-20]* et le *chapitre 1 [L'empowerment : un nouveau paradigme pour l'intervention sociale, p. 21-51]*. Elles retracent avec les précisions sémantiques, philosophiques et historiques nécessaires. Notamment, avec le « *community organizing* », les travaux de Saul Alinsky<sup>3</sup>...

.. en ouvrant vers le champ de la *conscientisation* et de l'*émancipation* – à travers la pédagogie des opprimés (par ex. Paolo FREIRE) ou avec la critique féministe des modèles de développement (les mouvements de l'*empowerment* des femmes). Les processus sont décrits à partir d'une transnationalisation des mouvements de femmes, au Sud et en Asie : « *processus, à la fois individuel et collectif, reposant sur l'auto-organisation des femmes marginalisées et articulant différentes étapes: de la prise de conscience individuelle et de l'analyse du contexte à la formation d'organisations autogérées, puis au développement des stratégies de changement.* » [p.68]. [Voir chapitre 2 : *De la conscientisation à l'émancipation, une vision féministe de l'empowerment*, p. 53- 74]

.. ou, notamment en France, [Chapitre 5 : *En France, une importation tardive du concept*, p. 123-138], d'abord avec les mouvement d'Education populaire (sont ainsi repérés : ATD Quart-Monde, ou le CEMEA) ; puis, à partir des années 70 – sans oublier des « précurseurs » des pensées alternatives (tels Paul Illich, Robert Castel, André Gorz, les thèses autogestionnaires du PSU, le travail social communautaire<sup>4</sup>...)

---

<sup>3</sup> Sur Saul ALINSKY et le « *community organizing* » : voir **annexe bibliographique**, à la fin de cette note, avec des liens vers les principales sources.

<sup>4</sup> On peut citer, à propos du travail social communautaire qui se développera davantage en Italie, en Belgique qu'en France, des travaux auxquels ont participé des responsables de centres sociaux dans ces années-là.

. *Le travail social communautaire, sa philosophie, sa méthodologie, ses rapports avec la politique sociale*, Actes de la session organisée à Charleroi du 11 au 18 octobre 1974, Institut européen inter universitaire de l'action sociale, avec l'appui de la Fondation européenne pour la culture, 1974.

Collectif : B.J. ASHLEY (Ecosse), M. BONDOLI (Bologne), V. FRAUX (Belgique francophone), H. GRIFFITHS (Irlande du Nord), E. JONES (Pays de galles), J. TISSANDIER (Directrice Centre social de Rillieux-la-Pape, Rhône) ;

. *Community development, community centres, Special Issue on Community Centres*, n° 1 - 1958

La Politique de la Ville et de Développement social urbain, a été 'préparée' à l'intérieur de l'Administration par le mouvement « *Habitat et Vie sociale - HVS* », dès le début des années 1970, puis le Groupe interministériel HVS, en 1982, à partir de la Commission Dubedout, puis 1988, avec le Gouvernement Rocard, une politique ministérielle... qui, de plus en plus mobilisée sur l'approche médiatisée des Banlieues, variera au fil des alternances politiques, passant de la multiplication des sites, zones et dispositifs, ou bien se recentrant sur des espaces très prioritaires, s'efforcera d'insérer dans ses interventions le thème récurrent devenu une rhétorique... de la participation<sup>5</sup>.

.. D'un autre côté, avec l'accent mis sur le volet « responsabilisation » individuelle, tantôt du côté de l'ONU, tantôt de l'Union européenne, on verra se développer ce que nos auteurs désignent comme « *La normalisation de l'empowerment, entre néo-libéralisme et libéralisme social* » [Chapitre 3, p. 75-98]

L'ouvrage étudie à cet égard deux exemples de cette interprétation : « *Genre et empowerment dans le vocabulaire de l'ONU* » : à travers ses institutions et agences de développement, et notamment avec l'évolution de la tendance plus « *sociale libérale* » (développer pour les pauvres, et avec la mobilisation des femmes ces « *capabilités* », ces capacités à agir librement pour accéder aux moyens pour choisir ses modes de vie...); et, d'autre part, *l'empowerment* dans la rhétorique de la Banque mondiale. Ce chapitre a l'intérêt d'apporter une lecture critique sur les variations, les ambivalences, les contradictions ou les dérives qui peuvent être décelées pour travailler l'avenir du concept.

...Une version de conception néo-libérale, anti- assistance, préconisant le *workfare* au lieu du *welfare*, très critique vis-à-vis des pouvoirs de l'Etat sur la redistribution ou les politiques d'allocations, recherchant la solidarité sociale du côté de la charité ( les « Charities ») ou du mécénat. Et ce, au nom de l'autonomie, de la prise en charge responsable de soi-même... – avec sa variante dans le management le plus libéral adepte de la performance. Ce courant est étudié quant à son influence au chapitre 4 : [L'empowerment dans les politiques publiques : *conservatisme et troisième voie* <sup>6</sup>; p. 99- 121].

Les auteurs synthétisent la typologie des usages de *l'empowerment* ainsi générés à travers les lieux et moments, distinguant trois idéaux-types de *l'empowerment* :

- Le premier est le **modèle radical** qui se donne pour objectif la transformation sociale.
- Le deuxième est le **modèle social-libéral**, qui consiste à associer la démarche d'*empowerment* à des institutions de régulation sociale.

---

(collectif). Editor : Albert MEISTER, editing and management offices Piazza Cavalieri di Malta, Roma.1958. [voir : Albert Meister : *Principi di lavoro dei centri sociali francesi*, avec trad. français] . MEDARD Jean-François, *Communautés locales et organisation communautaire aux Etats-Unis*, préface de Jacques ELLUL, Presses de Sciences Po, Armand Colin, 1969. . *Le Développement communautaire ou les contradictions du travail social*, Conseil suisse des Ecoles de Service social, Institut d'études sociales, Genève, Ecole d'études sociales et pédagogiques, Lausanne, 1975.

<sup>5</sup> L'écho des travaux sur *l'empowerment* dans les politiques publiques donnent actuellement lieu à divers approfondissements, interrogations et commentaires : est-ce une réponse aux questions des banlieues françaises ? Est-ce compatible avec notre conception de l'égalité républicaine, aux relations avec les compétences des élus : voir sur le site *Terra Nova*, qui par ailleurs publie le rapport de Jacques DONZELOT, la revue de presse sur ces réactions : <http://www.tnova.fr/revue-de-presse/terra-nova-propose-dimporter-le-community-organizing-lam-ricaine-dans-les-banlieues-fran-aises>

<sup>6</sup> Il s'agit du retour conservateur aux USA, avec R. Reagan et G.W. Bush, et de la « troisième voie » dans sa version de Bill Clinton » ou celle du Parti travailliste de Tony Blair, en Grande Bretagne.

- Le troisième est le *modèle néo-libéral*, qui est centré sur le marché.

Un tableau fort éclairant [p. 141] - appelé « *Chaînes des équivalences' incluant la notion d'empowerment* » - offre une vue synoptique de la répartition historique et géographique, des contextes locaux, et de la palette des utilisations qui en ont été faites.

Un tel inventaire critique, avec ses références internationales, présente - au moins - deux ressources essentielles : il nous fait prendre conscience de la fécondité d'une notion qui, malgré sa dissémination et son utilisation dans un nombre de pensées aussi diversifiées, touche bien une question centrale : comment retrouver une capacité d'acteur même si l'on est en statut subordonné, ou aliéné, ou non reconnu, ou marginalisé ? L'éventail des interprétations observées témoigne également de la nécessité des choix sociaux et politiques à construire dans la tension entre responsabilité individuelle et/ou collective, et autonomie/ (inter)-dépendance. La source portée par le terme de « *community* » (le terme 'communauté' n'implique pas la seule lecture ethnique ou religieuse ou culturelle, ou corporatiste : elle renvoie, même si ce n'est pas immédiatement lisible dans les contextes conflictuels actuels, à ce qui fait du « commun », ce qu'on fait en commun... Pensons à la belle formule d'un philosophe peut-être soupçonné de « communautarisme », qui intitule un de ses ouvrages majeurs : « *La communauté des citoyens*<sup>7</sup> » !

Les auteures indiquent leur propre choix<sup>8</sup> : il ne s'agit ni d'emprunter le concept comme un nouveau « passe », mot de code, mais bien de le *travailler* - se rappeler que le terme désigne autant le *processus*, le chemin d'apprentissage et d'accès à cette prise en mains -, et de faire ce travail collectivement.

Cela devrait permettre de repérer les critères qui déterminent l'orientation qu'on pourra lui donner, à savoir, les éléments requis pour en faire *une démarche d'émancipation*, à partir des compétences individuelles et collectives des personnes, ainsi que les conditions structurelles et institutionnelles sur les quelles il faut agir. Mais il ne faut pas omettre de lire également, même si c'est pour les rejeter, les critères qui infléchissent *l'empowerment* - fût-ce au nom de la capacité d'agir par soi-même, de se responsabiliser, d'être autonome, etc. - vers la performance individuelle, et la non prise en compte de tout ce par quoi un « je » ne se peut développer que par et avec « les autres ». En ce sens, cette démarche a tout intérêt à s'associer, sans confusion, certes, à ce qu'apportent, face à la société du mépris » qui relègue et exclut, les approches ouvertes par la philosophie de la « *reconnaissance* »<sup>9</sup>.

N.B. - N'oublions pas ici ceux qui sont largement engagés par leurs pratiques dans ce mouvement de recherche de *l'empowerment*, ainsi que le travail ouvert en ce sens, qui a donné lieu à la publication :

« *On voudrait entendre crier toutes les voix de nos cités. Paroles d'habitants des quartiers en politique de la ville* ».

Rapport national. *Fédération des Centres sociaux et socioculturels de France (FCSF) et Question de Ville* (association des directeurs des centres de ressources de la politique de la ville), avec le soutien du Comité interministériel des villes, juillet 2012. Préface de François LAMY, Ministre délégué à la Ville.

---

<sup>7</sup> Dominique SCHNAPPER, Gallimard, 1994. En poche : Folio-Essais, 2003.

<sup>8</sup> Notamment, chez Paul Ricoeur, Axel Honneth... On trouvera un article synthétique très clair de M-H BACQUE dans les *Actualités sociales hebdomadaires*, n° 2796, du 8/02/2013, p. 28-30.

<sup>9</sup> Voir notre *Note de lecture du 27/11/2011* sur « Les théories de la reconnaissance », - <http://www.centres-sociaux.fr/2012/11/27/note-de-lecture-les-theories-de-la-reconnaissance-par-haud-gueguen-et-guillaume-malochet/>

Henry COLOMBANI

\*\*\*\*\*

## ANNEXE Bibliographique

< Les auteurs de l'ouvrage :

. A lire : · Marie-Hélène Bacqué, Yves Sintomer (dir.), *La démocratie participative. Histoires et généalogies*, La Découverte, coll. « Recherches », 2011, 320 p. - . Jean-Yves Authier, Marie-Hélène Bacqué, France Guérin-Pace (dir.), *Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, La Découverte, coll. « Recherches », 2007, 293 p.

. A écouter : Marie-Hélène Bacqué dans "Parenthèse" sur France Inter, dimanche 3 février 2013

<http://www.franceinter.fr/emission-parenthese-vous-avez-dit-empowerment>

(durée 8 minutes 15)

\*\*\*

< Sur **Saul David Alinsky** (1909 - 1972) sociologue américain, à l'origine du groupement d'*organiseurs de communauté* (community organizing)

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Saul\\_Alinsky](http://fr.wikipedia.org/wiki/Saul_Alinsky) )

Son ouvrage le plus célèbre, *Rules for radicals* a été traduit en français (1971) sous le titre - à notre sens maladroit...- *Manuel de l'animateur social*. Réédité en 2012 sous l'intitulé *Être radical. Manuel pragmatique pour radicaux réalistes*, traduit de l'anglais par Odile Hellier et Jean Gouriou (éd. Aden, 278 p., 16 €).

Noter : l'article de Wikipedia précise : « *Au début des années 2000, il redevient d'actualité dans les centres sociaux de la région Rhône Alpes qui s'interroge sur le métier d'animateur socioculturel.* »

\*\*\*

< Sur l'expérience de l'**Alliance citoyenne de Grenoble**, fruit de 2 ans d'expérimentation des méthodes du « *community organizing* », menée par l'association ECHO (*Espace des Communautés et des Habitants Organisés*), voir :

1 - sur le site de *Pouvoir d'agir* : <http://pouvoirdagir.fr/2011/05/14/projet-echo/>

2 - sur le site de la FCSF : concernant le déroulement du projet ECHO, nous renvoyons le lecteur à la publication téléchargeable ci-dessous, qui a été rédigée par les 3 organisateurs et dresse un bilan exhaustif de ces 2 ans d'expérimentation. : <http://www.centres-sociaux.fr/files/2012/12/Livret-ECHO.pdf> -

et : <http://www.centres-sociaux.fr/2012/12/27/creation-de-lalliance-citoyenne-a-grenoble-une-experience-de-community-organizing-a-la-francaise/>

3 - Plus généralement, sur le « *community organizing* » : voir la fiche en anglais :

[http://en.wikipedia.org/wiki/Community\\_organizing](http://en.wikipedia.org/wiki/Community_organizing)

\*\*\*\*